



Des partenaires pour tisser ensemble le fil de la vie...



La coordination des actions permettant le maintien à domicile :

- pour mieux coordonner les actions des intervenants à domicile ;
- pour faciliter la vie au quotidien des personnes en situation de handicap ;
- pour accompagner les personnes et leurs familles confrontées aux démences séniles ou à la maladie d'Alzheimer, pour mieux prendre en compte l'accompagnement des personnes en fin de vie.

Pour mener à bien ces actions l'association s'appuie sur la collaboration et le soutien :

- des pôles gérontologiques, des communes, des structures intercommunales, des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), des Communautés de communes, des centres socioculturels, les MJC, des Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLIC), des CLIC spécialisés et des équipes de gériatres des centres hospitaliers et des hôpitaux de jour, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la DDASS, de la Préfecture du Haut-Rhin, de l'Etat (Fonds de Modernisation de l'Aide à Domicile, Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie), de l'Institut Régional pour la Formation des Adultes-Est, de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse, du SERFA, des assurances Verlingue ;

- de l'ensemble des institutions sociales telles que la CRAV, la CRAM, les CPAM de Colmar et de Mulhouse, le Groupe ARPEGE, l'AG2R, REUNICA, la MSA, RSI, la MFP, la MGEN, le Secours Minier, l'ORGANIC, la SNCF, EDF, l'IRIAL, l'ANEP, la CIRSIC, l'ICIRS, l'IRPSME, le Groupe Médéric et avec le concours précieux, le plus souvent financier, de fondations (Fondation de France, Fondation ALLIANCE CAIRPSA-CARPRECA, Fondation Wallach, Fondation Caisse d'Epargne, Fondation MACIF, Fondation Médéric Alzheimer et Fondation Lions Alzheimer), de clubs services comme les Lions, les banques (Caisse d'Epargne d'Alsace, Crédit Mutuel);

- de l'Université Populaire, la Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne (FFEPMM), la Fédération des Œuvres Laïques, la Ligue de l'Enseignement, les Conseils des Anciens (Kembs, Lutterbach, Mulhouse, Ribeauvillé, Thann, Vieux-Thann), l'Education Nationale, la fédération des MJC du Haut-Rhin, les Aînés Ruraux, l'ADEIPA (Association Départementale d'Etude et d'Information en faveur des Personnes Agées), le Groupement d'Intérêt Public Alsace Gérontologie pour la promotion de la formation;

- des services de soins infirmiers à domicile, médecins et infirmiers libéraux, associations de professionnels de santé, associations Delta-Revie ou Alut, établissements de soins et structures d'hébergement, avec les hôpitaux et les cliniques, les organismes gestionnaires de maisons de retraite, les associations Tutélaires (UDAF,...), l'Association des Paralysés de France, la Croix-Rouge, l'UDAPEI, l'association APPART, Alsace Alzheimer 68, l'Association des Traumatisés Crâniens, Fami Emploi 68, l'équipe mobile de soins palliatifs du Centre Hospitalier de Pfastatt et les associations JALMALV et Pierre CLEMENT.

Cette longue liste n'est pas exhaustive mais illustre la richesse et la variété des partenariats qui nourrissent la vie de l'association et qui la sauvent de la tentation de se replier sur elle-même.

Que les chevilles ouvrières de ces collaborations, toujours plus nombreuses, en soient vivement remerciées et que les partenaires trouvent ici l'expression de notre chaleureuse reconnaissance.

Depuis plus de 60 ans l'association s'attache à développer les services permettant de répondre aux besoins de la population. Ainsi, ont pu voir le jour de nombreuses initiatives : d'expérimentation, elles sont devenues de véritables services inscrits dans le quotidien de nos aînés.

Ces réalisations ont pu se concrétiser grâce à l'implication et le soutien de nombreux partenaires qui, par leur fidélité, et leur engagement, permettent à l'association de poursuivre sereinement sa mission. Ils se concrétisent notamment par des actions liées à :

L'accompagnement social et la prévention :

- pour mieux informer et entourer les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs familles, et pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux services, même quand les ressources sont modestes, grâce aux partenariats financiers et aux conventions multiples ;

- pour faciliter l'accès des seniors à la culture, à la pratique sportive, aux loisirs, mais aussi aux nouvelles technologies et à des actions de prévention qui permettent le maintien du lien social ;

- pour lutter contre la maltraitance ;
- pour l'insertion de personnes en difficulté dans le monde du travail.